



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19 avril 2019

Les mutations urbaines dans les quartiers de gare de la ligne 15 sud

Observatoire des quartiers de gare du Grand Paris Express

En 2025 de pont de Sèvres à Noisy-Champs, la ligne 15 sud du Grand Paris Express desservira 16 nouvelles gares. Près de 4,1 millions de mètres carrés sont encore programmés, répartis au sein de 80 projets urbains qui couvrent 21% de la superficie des quartiers de gare. Ces projets entraîneront d'ici 10 ans la réalisation de 33 000 logements, 1,4 million de m² de bureaux, et près de 0,9 million de mètres carrés d'autres surfaces d'activités. Des opérations de renouvellement urbain sont également engagées dans 12 quartiers sur 16 garantissant le maintien des populations déjà présentes et améliorant leur cadre de vie. L'étude des mutations urbaines des quartiers de gare de la ligne 15 sud est la première de ce genre éditée par l'Observatoire des quartiers de gare piloté par l'Apur, la Société du Grand Paris et la DRIEA. L'établissement public Grand Paris Aménagement a contribué à cette étude. Une deuxième étude sera publiée à l'été 2019 concernant les 19 gares des autres lignes du Grand Paris Express livrées d'ici 2025. L'ensemble des gares dont la mise en service est prévue au-delà de 2025 fera l'objet d'études ultérieures.

L'étude souligne une tendance au rééquilibrage en matière de mixité fonctionnelle et sociale. A terme, les opérations en cours et à venir devraient amener à un équilibre de 60% de logements, 40% d'activité.

Plusieurs leviers de réduction des inégalités sont identifiés, parmi lesquels des gains d'accessibilité pour les ensembles de logements sociaux, une production de logements importante et diversifiée dont des logements sociaux (30% de logements sociaux dans les quartiers de gare aujourd'hui et une production de 800 nouveaux logements sociaux par an en moyenne) ainsi qu'une meilleure desserte des équipements métropolitains : par exemple les lieux d'enseignement, Cité Descartes, université de Créteil, de santé, Institut Gustave Roussy, ou culturel, Mac Val, etc.).

Sur le plan environnemental, si l'étude met en évidence une ambition plus forte pour les projets à venir que dans ceux déjà réalisés, la multiplicité des acteurs nécessite une attention particulière pour relever les défis de la ville inclusive et zéro carbone. La géothermie, l'utilisation du bois, le recyclage des terres excavées sont quelques-unes des actions souvent mises en œuvre dans les projets.

La place réservée aux espaces publics dans les futurs quartiers de gares reste faible. Le travail réalisé ici propose plusieurs actions possibles pour amplifier les apports de la future ligne 15 sud, par exemple la création de franchissements et l'augmentation d'aménagements cyclables pour faciliter le rabattement aux gares.

Enfin, si le rééquilibrage territorial est inscrit dans les programmations, le décalage de réalisation et l'analyse des calendriers des opérations montrent encore aujourd'hui un fort contraste aux deux extrémités de la ligne qui devrait s'atténuer avec le temps. A l'Ouest, le quartier Pont de Sèvres est très avancé dans sa mutation avec une forte densification et à l'Est, le quartier Noisy-Champs, qui porte la même ambition, est en décalage de réalisation.



[L'étude est disponible sur le site de l'Apur](#)

Contact presse :

Apur : Quentin Treton : quentin.treton@apur.org – 01 83 97 63 59

Société du Grand Paris :

Jérémy Huppenoire - jhuppenoire.quai3@societedugrandparis.fr - 06 34 47 16 18

Guy-Arnaud Behiri - gbehiri.quai3@societedugrandparis.fr - 06 98 82 79 40

DRIEA :

Stéphanie Carvalheiro – stephanie.carvalheiro@developpement-durable.gouv.fr – 01 40 61 82 24

A propos de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme)

L'APUR est une association loi 1901 dont les principales missions sont l'étude et l'analyse des évolutions urbaines et sociétales à l'échelle de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Il réunit autour de la ville de Paris, de l'Etat et de la Métropole du Grand Paris, 27 partenaires métropolitains, territoires, syndicats techniques, établissements publics qui définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitement de données mis en œuvre par l'Atelier.

A propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est l'entreprise publique créée par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

A propos de la DRIEA

La Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement (DRIEA) relève de deux ministères, le Ministère de la transition écologique et solidaire et le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Elle conduit la mise en œuvre des politiques de l'État en matière de transports, d'aménagement et de bâtiments durables, et d'urbanisme, sous l'autorité du préfet d'Île-de-France, préfet de Paris et des préfets de départements. S'appuyant sur une transversalité des approches, la DRIEA accompagne les acteurs locaux sur des enjeux forts tels que l'aménagement des territoires, la modernisation et la sécurité des transports, la promotion de l'innovation, et la transition énergétique.